



Le Bulletin d'informations  
Municipales  
Janvier 2012  
n°38

Vie Pratique	p.4-5
SMIRTOM du Vexin	p.7
Urbanisme	p.7
Eau potable	p.11
Commission travaux	p.12
Sécurité routière	p.12
Communauté de communes	p.13
Les P'tits Loups du Vexin	p.14

# L'assainissement à Labbeville. Le choix est fait.

page 8



Nouveau au Foyer Rural  
de  
Labbeville

Tous les jeudis soir de 20h30 à 22h, cours de danse  
cubaine (salsa, rueda cubana, bachata merengue  
etc...)

contact : Oriane Delpont 06 78 86 47 35  
lolsalsa123.567@gmail.com

## Le spectacle de Noël page 13



## Installation d'un défibrillateur automatique



Christian Dumet  
le nouveau Maire



**E**n mon nom et en celui du Conseil Municipal, je souhaite que cette année 2012 soit pour chacun d'entre vous et pour vos proches, une année de bonheur, de joie et de réussite dans vos projets. Ainsi que je l'indiquais au soir de mon élection, c'est une équipe municipale, composée de l'ensemble des membres du personnel et des élus, chacun dans son rôle ; une équipe riche de sa diversité et de ses compétences qui est au service de notre village.

C'est cette équipe qui a permis la réalisation en 2011 :

De nouveaux travaux de réfection du mur du cimetière.  
Des travaux sur l'éclairage de la rue de l'Ancienne gare.  
Des travaux de réfection de la voirie communale, fortement dégradée par les derniers hivers.

Permis également :

la construction du bâtiment de stockage du gros matériel, actuellement en cours d'achèvement. Cette réalisation, après celles de l'aménagement de l'atelier communal et les travaux effectués dans le restaurant scolaire en 2010 marquera la fin du programme de contrat rural initié par Lyne Renard.

Permis, enfin :

Les travaux d'accessibilité, et de remplacement de l'ensemble des portes et fenêtres du Foyer Rural et au Président duquel j'adresse mes remerciements pour le travail qu'il mène tout au long de l'année. A cette occasion, je dois également remercier Monsieur Houillon, notre député, qui a puisé dans sa réserve parlementaire afin de nous aider à la réalisation de la rampe d'accès au foyer.

C'est aussi cette équipe qui travaille à la réalisation de nos projets :

La poursuite d'un programme de travaux sur le mur du cimetière (2 tranches si les financeurs nous suivent).

L'aménagement de notre cimetière afin de consacrer un espace dédié aux urnes funéraires et à un jardin du souvenir.

La réflexion approfondie sur la circulation automobile dans notre village (mise en place de radars pédagogiques et implantation de ralentisseurs...) là également avec l'aide des financeurs et de nos parle-

mentaires.

La rénovation de l'éclairage et du chauffage de l'église.

Enfin, la poursuite du programme d'assainissement, qu'il soit autonome ou collectif. Sur ce dernier sujet, le présent numéro du Bulletin d'Informations Municipales apporte un nouvel éclairage qui me donne de bonnes raisons d'être optimiste et d'espérer que le premier coup de pioche de ce chantier soit donné en 2013

Les projets que j'ai cités visent à améliorer notre sécurité, à préserver et améliorer le patrimoine communal et à améliorer notre cadre de vie. Nous ne les mènerons à terme qu'avec la détermination de vos élus, ils n'en manquent pas, l'appui des partenaires que j'ai déjà évoqués (Agence de l'Eau, Conseil Régional, Conseil Général, Parlementaires, PNR...) sans oublier celui des Labbevillois.

Je veux terminer en vous renouvelant mes vœux, en remerciant le Conseil Municipal qui m'accorde sa confiance et l'ensemble du Personnel communal pour le travail qu'il effectue tout au long de l'année.

Christian Dumet  
christian.dumet@labbeville.fr  
01 34 70 80 17



**M. Jean-Marie Delière**  
01 34 70 84 73  
06 22 58 70 62



**M. Michel Richard**  
06 74 28 47 74



**M. Jean-François Foucart**  
01 34 70 62 30



**M. Alain Devillebichot**  
01 39 37 80 43  
06 09 11 01 23



**M. Sylvain Berté**  
01 39 37 80 93  
06 62 49 30 32



**M. Marc Audren**  
01 34 70 62 97



**M. Thierry Meyer**  
01 30 34 71 56  
06 18 44 00 50



**Mme Lyne Renard**



**Mme Christine Hennebelle**  
01 30 34 70 66



**Mme Caroline Chapotin**  
01 30 34 71 12



## Mairie de Labbeville

1, grande rue  
95690 Labbeville

Tel: 01 34 70 60 15  
Fax: 01 30 34 71 17

[www.labbeville.fr](http://www.labbeville.fr)

E-mail: [mairie@labbeville.fr](mailto:mairie@labbeville.fr)

Horaires d'ouverture

Lundi 09h30 - 12h30

Mardi 14h00 - 19h00

Jeudi 14h00 - 17h00

## Horaires d'ouverture de la Mairie en juillet et août

mardi et jeudi de 14 H. à 18 H.

Permanence du Maire et des Adjointes  
les Mardis et Jeudis sur r.d.v.



## Hopitaux- Cliniques

Centre hospitalier de Pontoise  
Clinique Sainte Marie (à OSNY)  
01.34.20.96.96.

La clinique Conti et L'Hôpital - Fondation Chantepie-Mancier à L'Isle-Adam  
0826 968 968

## MEDECINS GENERALISTES

AUVERS-SUR-OISE

Le Queignec Jean-Louis 23 rue Pois 01 30 36 10 65

Salon Michel 37 rue François Villon 01 30 36 75 58

Deschamps-Bardouillet Martine 01 34 48 00 90

Heurtin Bernard Villon 01 30 36 70 46

ENNERY

Payet Jean-Philippe 01 30 32 47 34

NESLES LA VALLEE

Hoizey Yves 01 34 70 67 70

VALLANGOUJARD

Bellenot Jean-Pierre 01 34 66 55 22

## INFIRMIER(E)S

AUVERS-SUR-OISE

Richard Emmanuelle et Gueux Claudine  
01 30 36 75 24

ENNERY

Ferrier Louisa 01 30 32 52 59

Schitter Catherine 01 30 37 15 84

NESLES-LA-VALLEE

Tristram Christelle 01 39 37 81 88

## MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

AUVERS-SUR-OISE

Gillet Alain 01 30 36 74 77

Touboul Corinne 01 30 36 16 90  
06 80 84 36 64

Vercammen Denis 01 30 36 18 14

ENNERY

4 LE TALLEC Jean-Marie 01 30 32

66 12

BORGES Jean-Daniel 01 30 32 66 12

NESLES-LA-VALLEE

Lorentz Alain, Pouliquen Catherine et Bax Huguette  
01 34 70 65 03

## OSTHEOPATHE :

Sophie LE QUERE

51 rue de la Chapelle Saint Antoine  
95300 - ENNERY

Sur rendez-vous (ou à domicile)

Tél : 01.30.38.18.24

Mail

sophie.lequere.osteo@gmail.com

## Gestion des nuisances sonores occasionnelles

Nouveaux horaires prescrits par arrêté municipal

Jours ouvrables : 8h30 -12h et 14h30 -19h30.

Les Samedis : 9h00- 13h00 et 16h00 -19h00.

Les Dimanches et jours fériés: 17h -19H00.

## GENDARMERIE

01 34 73 34 17

71, rue du Marechal Foch  
95620 Parmain

Participez à la lutte contre les cambriolages si des comportements vous semblent douteux. Et avant votre absence pensez à prévenir la Gendarmerie de Parmain. Des rondes sont organisées.



## Pièces administratives

Les passeports biométriques sont en circulation depuis le 14 mai 2009, Seules les Mairies équipées sont en mesure de les délivrer. Pontoise, l'Isle Adam, Auvers s/Oise sur RdV 01.30.36.70.30 figurent sur la liste (95) consultable en Mairie de Labbeville. Les formulaires de demande peuvent être délivrés en Mairie de Labbeville. Vous obtiendrez tout autre information sur le site de la Préfecture

www.val-



doise.pref.gouv.fr

Hormis les destinations nécessitant un passeport, la CNI est obligatoire pour le transport aérien. Pensez-y pour vos enfants même en bas âge, le livret de famille ne suffit plus.

## VO bébé

Est une aide financière du Conseil Général destinées aux Val d'Oisiens **e m p l o y e u r s** d'Assistante agréée.



Elle est cumulable avec les aides déjà existantes. Selon les ressources, elle peut se monter jusqu'à 180 euros par trimestre.

Où se renseigner : un numéro vert :  
0 800019595 (Appel gratuit d'un poste fixe)



## EVA

### «Entrée dans la Vie Active»

L'accès à l'emploi des jeunes Val d'Oisiens est une priorité pour la nouvelle majorité du Conseil Général du Val d'Oise.

C'est pourquoi, le département a lancé EVA ; nouveau dispositif d'aides aux jeunes pour leur insertion sociale et professionnelle.

Dans le cadre d'un projet rapide d'accès à l'emploi EVA permettra de financer une formation ou du matériel professionnel, le passage du permis de conduire ou encore une aide au logement.

L'objectif est clair : lever des freins pour faciliter l'entrée dans la vie active des jeunes val d'oisiens.

Où se renseigner : un numéro vert : 0 800881014 (appel gratuit d'un poste fixe)

## Fermeture de l'accueil au siège de la Caisse Nationale Vieillesse

Depuis le 23 décembre 2011, l'accueil du public n'est plus assuré au siège de la CNAV dans le 19ème arrondissement de Paris. Pour répondre aux attentes de ses assurés, l'Assurance retraite Ile de France a déployé une offre de services complète et diversifiée : Une plate-forme téléphonique, le **39 60\***

Un site Internet facilitant l'accès et l'abonnement à des informations personnalisées : [www.lassurance.fr](http://www.lassurance.fr)  
61 agences retraite recevant sur rendez-vous. Afin de leur éviter tout déplacement, nous conseillons à nos assurés d'appeler le **39 60\*** en vue d'obtenir la réponse à leur question et, éventuellement, un rendez-vous dans l'agence la plus proche de leur domicile.

\* : prix d'un appel local depuis un poste fixe.

Pour appeler de l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le **09 71 10 39 60.**

## Transports scolaires

Titre de transport (collège et lycée)

Suite à des modifications, on constate des difficultés occasionnelles dans le transport de nos collégiens et lycéens. Afin d'améliorer le service au cours de l'année scolaire, nous vous demandons d'informer vos délégués représentants au SITE:



Sylvain Berté  
06 62 49 30 32



Caroline Chapotin  
01 30 34 71 12

Les retards, les bus supprimés, des erreurs de trajet ou le comportement anormal du conducteur, peuvent être signalés à vos élus.



## A LOUER appartement 3 pièces

Cuisine SDB 2 chambres et W.C indépendant. Chauffage central  
Situé au centre du village au dessus de l'école.  
loyer: 660€/ mois + 60€ de Charge (Chauffage)  
contact: Mairie de Labbeville 01 34 70 60 15

## Installation d'un défibrillateur automatique

A l'initiative de la Communauté de Commune de la Vallée du Sausseron, des défibrillateurs ont été installés sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

Pour Labbeville, [il se situe sur le pignon de la mairie, côté église.](#)



prise de décision. Seuls des chocs externes sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais [aussi par le public non formé.](#)

Un défibrillateur automatique est un appareil portable, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute

## Agenda

**Le 4 Février à 19h45 :: soirée choucroute du Foyer Rural**

**Ramassage des encombrants**

JeuDi 1er mars, MarDi 5 juin et marDi 20 novembre.

**Elections**

**Présidentielle :** 1er tour le 22 avril, 2ème tour le 6 mai.

**Législative :** 1er tour le 10 juin, 2ème tour le 17 juin.

*Nouveau au Foyer Rural  
de  
Labbeville*



*Tous les jeudis soir de 20h30 à 22h, cours de danse  
cubaine (salsa, rueda cabana, bacheta merengue  
etc...*



*contact : Oriane Delpont 06 78 86 47 35  
llolsalsa123.567@gmail.com*

# SMIRTOM



Assemblée générale du 1er décembre 2011

Après le bureau du 23 novembre, l'A.G. s'est prononcée sur le Rapport annuel 2010 sur le Prix et la Qualité du Service public d'élimination des déchets ménagers (R.P.Q.S.). Ce document sera mis en ligne sur le site du SMIRTOM du Vexin, après visa par la Préfecture. D'ores et déjà, quelques chiffres nous semblent intéressants à souligner.

La fréquentation des déchèteries est légèrement en baisse, -1,4%, mais le tonnage apporté, 14.108t enregistre une hausse de + 5,1%. Souhaitons que cette tendance se maintienne et contribue à la disparition des dépôts sauvages qui enlaidissent nos paysages et coûtent cher aux collectivités. Rappelons que les particuliers peuvent apporter gratuitement en déchèterie jusqu'à 1m<sup>3</sup> par semaine. Pour notre village, c'est la déchèterie d'Osny (à proximité du centre Leclerc) qui nous accueille selon les horaires suivants (01 30 31 22 51 pour complément d'information) :

Hiver : du lundi au vendredi : de 10 à 12h et de 14 à 17h. Samedi et dimanche : de 10 à 17h.

Été : du lundi au vendredi de 10 à 12h et de 14 à 19h. Samedi et dimanche : de 10 à 19h.

Notons que la collecte des encombrants est en baisse sensible depuis quelques années. Elle est passée de 1.280t en 2007 à 1.092t en 2010. Sans doute faut-il y voir l'évolution du prix des ferrailles et l'influence des tournées de ramassage sauvage.

En ce qui concerne le tri sélectif, le SMIRTOM du Vexin se situe dans le peloton de tête des centres de tri en France. Ce bon résultat est obtenu grâce à la qualité du tri effectué par les habitants. Un point d'attention toutefois : après une belle évolution de 2006 à 2009, les erreurs de tri sont en progression sensible de 14,7% pour atteindre 325t en 2010. Elles affectent essentiellement le bac jaune. Elles coûtent cher puisque, au coût de la collecte il convient d'ajouter le coût de l'incinération.

Enfin, n'oublions pas que les matières triées sont valorisées et que les subventions versées par Eco Emballages dépendent en bonne partie de nos performances de tri. Pour mémoire, citons les cours de rachat à la tonne (valeur septembre 2011) : plastique 441€, carton 127€, acier 183€, aluminium 285€, journaux / magazines 109€, verre 22€. Ces cours sont soumis à de fortes variations.

Christian Dumet

## Urbanisme

Son rôle est d'examiner les demandes de permis de construire ou les demandes préalables de travaux effectuées par les Labbevillois. Ces documents sont ensuite transmis aux services compétents pour instruction (Architecte des Bâtiments de France, Direction Départementale de l'Équipement). **Si vous projetez de réaliser des travaux, quels qu'ils soient, n'hésitez pas à consulter au préalable les services de la Mairie et à prévoir un délai.** En effet, il est probable qu'un dossier doit être constitué et que l'examen de celui-ci par les intervenants cités prend un certain temps. Pour information, nous indiquons ci-dessous les dossiers accordés depuis notre dernière parution.



**Permis de construire :** 0953281100004 à M. Bridoux Eric, 12 Chemin d'Hérouville pour agrandissement ; 0953281100005 à M. Piacitelli Marc, 17 rue du Gd Biard, construction d'une maison individuelle ; 0953281100006 à M. Milot et Mme Lavenot, 2bis chemin d'Hérouville, construction d'une maison individuelle.

**Demandes préalables :** 953281100006 à M. Alain Poard, 2 sente de l'Abreuvoir pour un ravalement ; 953281100009 à M. Olivier Dessoufleix, 15 rue du Gd Biard pour une

cheminée ; 953281100010 à M. Thomas pour la rénovation d'un mur ; ; 953281100011 à la Sté SOBOVEX, 10 rue de l'Ancienne Gare pour le remplacement de portes et de fenêtres ; ; 953281100012 et 013 à M. Mourier pour le remplacement d'un portail et la réfection d'un mur.

Jean-Marie Delière.



## Le choix est fait.



### Assainissement collectif

Le projet d'assainissement collectif de la commune vient de passer une étape importante avec la conclusion des études comparatives de scénarios.

Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour l'option du raccordement de notre futur réseau collectif à la station d'épuration du [Syndicat Inter Communal de Traitement des Eaux Usées](#) de la vallée du Sausseron (SICTEU), située à Butry sur Oise et a affirmé sa volonté de raccorder un maximum de Labbevillois à ce dispositif.

Ce choix a été fait en concertation avec nos différents partenaires, le SICTEU que nous rejoindrons,

Vallangoujard qui a pris la même décision que nous et les collectivités qui participeront plus ou moins activement au financement: Conseil Général, Conseil Régional et Agence de l'Eau Seine-Normandie principalement.

Ensemble, nous aurons à réaliser le projet le plus important que Labbeville aura eu à mener depuis la construction de l'école et l'adduction de l'eau potable dans les années 50.

### Le projet

Il se déroulera en plusieurs étapes menées successivement ou en parallèle:

Construction d'un tuyau collecteur entre Vallangoujard et le point de raccordement au réseau du SICTEU qui se situe à la limite de Labbeville et Nesles la Vallée, à l'emplacement de l'ancienne distillerie. Cette partie du projet est

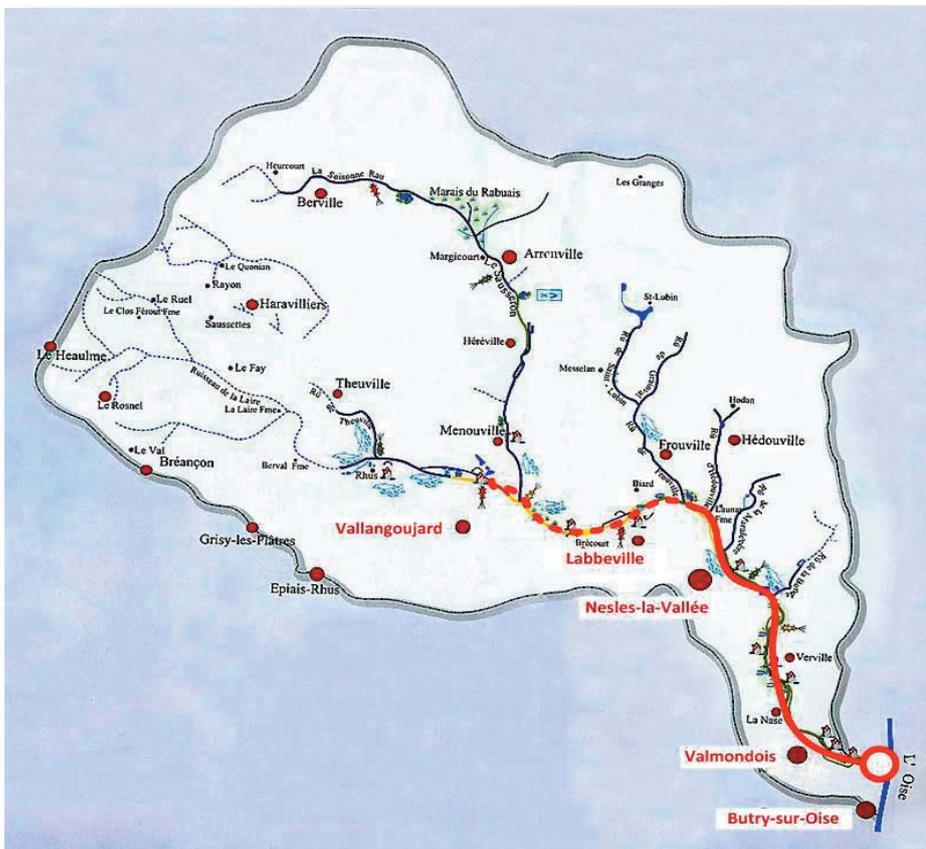
d é -  
n o m m é e  
« réseau de transfert ».

Raccordement du réseau actuel de Vallangoujard à ce collecteur et désaffectation de l'ancienne station obsolète qui rejetait ses effluents dans le Sausseron.

Création du réseau de collecte interne de Labbeville et raccordement progressif des habitations au réseau de transfert.

Extension du réseau de Vallangoujard qui ne sera plus limité par les capacités de l'ancienne station.

Nous avons choisi de raccorder le maximum d'habitations au réseau collectif et ne laisser en assainissement individuel que celles situées en zones peu denses dont le rac-



nitaire que les eaux de l'Oise et contribuent donc à l'amélioration du milieu aquatique.

Le Sausseron devrait retrouver rapidement une qualité de ses eaux qu'il n'a pas connue depuis longtemps, grâce à la suppression de la totalité des rejets parasites et à l'abandon des projets de stations d'épuration locales : La station ancienne de Vallangoujard sera supprimée et la totalité des eaux du réseau collectif redirigée vers le tuyau collecteur. Sur la commune de Labbeville, le tracé du collecteur a été étudié pour permettre le raccordement en priorité de tous les points noirs et rejets incontrôlés actuels. La qualité retrouvée des eaux du Sausseron viendra encore améliorer celles de l'Oise.

L'objectif de raccorder au réseau collectif le maximum de foyers aura également un impact très favorable sur la qualité des eaux de la nappe phréatique: les systèmes d'assainissement autonomes rejettent des quantités importantes de matières organiques dans le sol et donc dans notre réservoir d'eau potable. Leur mise aux normes ne pourra malheureusement pas apporter d'amélioration de ce point de vue. Le taux de nitrates dépasse actuellement 80 mg par litre dans le centre de Labbeville, avec une proportion d'origine agricole très minoritaire et alors que le maximum est fixé à 50 mg. Heureuse-

cordement ne serait pas économiquement raisonnable. Ceci pour deux raisons principales:

Toutes les solutions d'assainissement locales rejettent leurs effluents soit dans la nappe d'eau souterraine, soit dans le cours d'eau voisin, après un traitement qui ne peut être que partiel. Le rejet dans une rivière à grand débit comme l'Oise, après un traitement beaucoup plus poussé dans une station performante présente un avantage écologique certain.

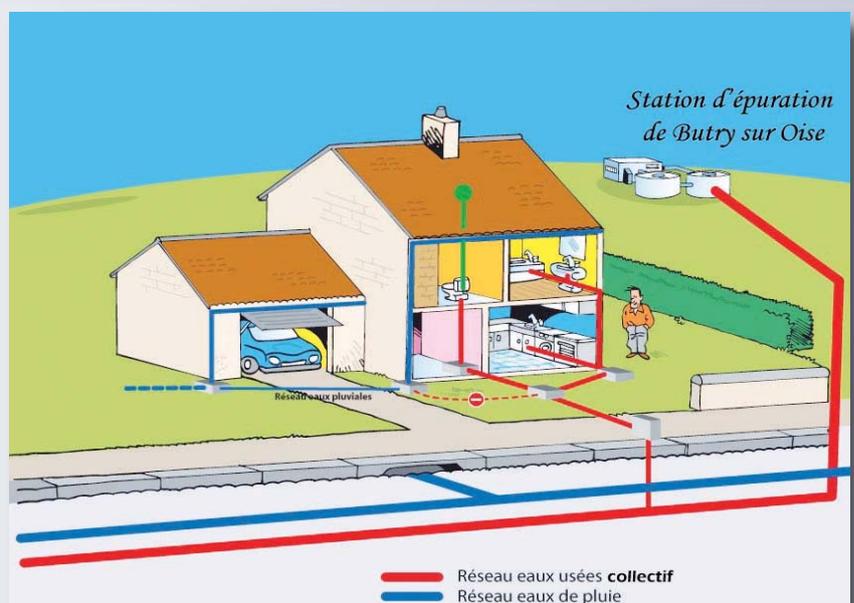
Lorsque les investissements nécessaires à un assainissement collectif doivent être réalisés pour une partie des habitations, le coût à la marge pour raccorder un quartier supplémentaire devient souvent plus économique que les solutions individuelles.

Le tracé en cours de finalisation utilise en grande partie le réseau de transfert comme réseau de collecte. Cette formule diminue sensiblement le coût des travaux. Elle permet également de raccorder plus rapidement un plus grand nombre de riverains.

### Avantages

La solution retenue correspond au meilleur niveau possible de qualité de traitement de nos eaux usées.

La station du SICTEU à Butry répond aux exigences de la directive cadre européenne 2000-60 du 23 octobre 2000 qui fixe les objectifs de qualité des eaux pour 2015. Elle va même au-delà en réalisant une désinfection complémentaire des eaux aux ultra-violets avant leur rejet dans l'Oise. On peut considérer que les eaux rejetées sont de meilleure qualité biologique et sa-



ment, les captages d'eau potable qui alimentent le syndicat de Frouville, Hédouville, Labbeville, Mérouville et Vallangoujard sont éloignés de toute agglomération et l'eau du robinet se situe dans la norme, à environ 30 mg par litre.

Le choix du raccordement à la station du SICTEU n'était pas le seul qui permette d'atteindre un bon niveau de traitement, mais c'est un choix d'avenir: On peut s'attendre à ce que les normes deviennent de plus en plus exigeantes et nos investissements dans des solutions locales n'auraient pas manqué



d'être obsolètes avant même d'être amortis. C'est aussi le choix de la sécurité, puisque seules des stations importantes peuvent justifier une surveillance permanente et des interventions immédiates en cas de dérive.

### Incidence sur les prix

Labbeville dispose depuis longtemps d'une eau de bonne qualité, dont le coût peut paraître bas: 1,97€ par m<sup>3</sup> en 2011, par rapport à la moyenne européenne de 3,80€ environ, mais ce coût ne correspond qu'à la part de l'adduction de l'eau potable.

La réalisation d'un système d'assainissement efficace aura un impact bénéfique sur notre environnement, mais il aura également un coût que nous nous efforçons de contenir en utilisant tous les leviers possibles. Les dernières modélisations sont en cours, mais

nous pensons que nous serons dans la moyenne des communes comparables. Nous communiquons sur ce sujet dès que possible.

### Un partenariat entre cinq communes de la vallée du Sausseron

La gestion des services de l'eau est sous la responsabilité entière des communes et de leur Maires depuis 1992, mais les conséquences des choix en matière d'assainissement dépassent largement les frontières des communes. On peut même dire que nous supportons essentiellement les pollutions des communes situées en amont et que nous y ajoutons les nôtres à l'attention des communes en aval.

D'autre part, il faut envisager la complexité et les coûts d'un projet d'assainissement non seulement sur l'investissement initial, mais également sur l'exploitation, l'entretien et les évolutions futures. Statistiquement, plus les collectivités sont petites et plus elles ont de difficultés à fournir des services de qualité à des coûts raisonnables.

Il y a donc une logique à la fois écologique et économique au regroupement en cours de Vallangoujard et Labbeville avec Nesles-la-Vallée, Valmondois et Butry pour que nous puissions gérer ensemble et de façon cohérente la plus grande partie de la Vallée de Sausseron.

### Financement et calendrier

Le financement d'un projet de cette ampleur ne peut s'envisager sans des apports complémentaires au budget communal. La plupart des financements concernant l'eau sont organisés par les contrats de bassin qui ont été institués par circulaire ministérielle le 5 février 1981.

Celui du Sausseron est établi entre les 16 communes plus 7 syndicats de la vallée et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Île-de-France, le Département du Val d'Oise et le Parc du Vexin.

Le troisième contrat pour la période 2011 à 2015 aurait dû entrer en effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011, mais il a été retardé notamment par la volonté de la Région Île-de-France de conditionner sa participation à l'acceptation par Labbeville et Vallangoujard de sa propre politique régionale de l'eau.

Après beaucoup de difficultés, il est actuellement en cours de signature et comprend un peu plus de 2,6M€ d'aides à la réalisation du projet d'assainissement de Labbeville et Vallangoujard.

2012 sera donc consacrée aux dernières études de réalisation et à la rédaction du dossier de consultation des entreprises. Les premiers coups de pioche sont pour 2013.

Thierry Meyer



# L'INFORMATION eau

La feuille d'information sur l'eau potable

## 2010



## SIAEP DE L'EPINE DU BUC

Extrait du rapport annuel 2010 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de LABBEVILLE

### TERRITOIRE

1 941 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP de l'EPINE du BUC regroupe les communes de : Frouville, Hedouville, Labbeville, Menouville et Vallangoujard.

La population desservie est de 1 941 habitants.



5 communes adhérentes

### EXPLOITATION

par la société VEOLIA EAU CERGY En affermage

La société VEOLIA EAU CERGY a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages. L'eau est distribuée à 793 abonnés (+1,28 % par rapport à 2009).



### PRODUCTION

3 ressources

- Des ressources propres au syndicat :  
2 Prélèvements ont fourni 150 442 m<sup>3</sup> d'eau traitée.
- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 3 235 m<sup>3</sup> :  
- Si Source de Berval a fourni 3 235 m<sup>3</sup>.



■ LOCAL  
■ IMPORT

### DISTRIBUTION

Un réseau de 24 km  
95 604 m<sup>3</sup> consommés

En 2010 les abonnés domestiques ont consommé 95 604 m<sup>3</sup> (en baisse de 0,46 % par rapport à 2009) soit en moyenne 135 litres par habitant et par jour. Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau est de 63,0 % en 2010 (il était de 69,0 % en 2009).

### QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



### PRIX

224,66 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera en 2011 entre 214,56 € et 224,66 € (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2011, toutes taxes comprises), avec une variation par rapport à 2010 comprise entre - 4,15 % et - 0,20 %. Sur ce montant, 57 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 14 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 29 %.



■ EXPLOITANT  
■ COLLECTIVITE  
■ TAXES

Répartition des montants collectés



## Travaux

Les travaux sur l'éclairage public rue de l'Ancienne Gare, annoncés dans le bulletin précédent ont été réalisés pour 1.559 € HT. Le PNR participera à hauteur de 3.601,33 € (70%) à la tranche de travaux qui sera effectuée sur le mur du cimetière en janvier pour un montant de 5.144,75€ HT. En fonction des financements obtenus, une nouvelle intervention sera programmée cet été. Les travaux entrepris au Foyer dans le cadre du contrat rural, sont terminés. L'ensemble des portes et des fenêtres a été changé et une rampe d'accès a été construite. Le coût total s'est élevé à 38.000€ HT, avec une participation de 30.000€ HT du Conseil Général et de la Région. Notre député, Ph Houillon a puisé 8.000€ dans sa réserve parlementaire. La construction du bâtiment de stockage est en voie de finalisation (120.000€ HT, participation de la région et du Département : 76.000€). Cette opération marque la clôture du contrat rural.

Jean Marie Deliege



## Stationnement :

Notre village n'a pas été conçu pour supporter la circulation automobile actuelle et les problèmes de stationnement qu'elle induit. Pour autant, un peu de bon sens et de bonne volonté doivent permettre d'améliorer la situation. Garons nos véhicules dans nos propriétés lorsque cela est possible. Laissons le passage aux piétons en ne stationnant pas à cheval sur les trottoirs étroits.



## Sécurité routière

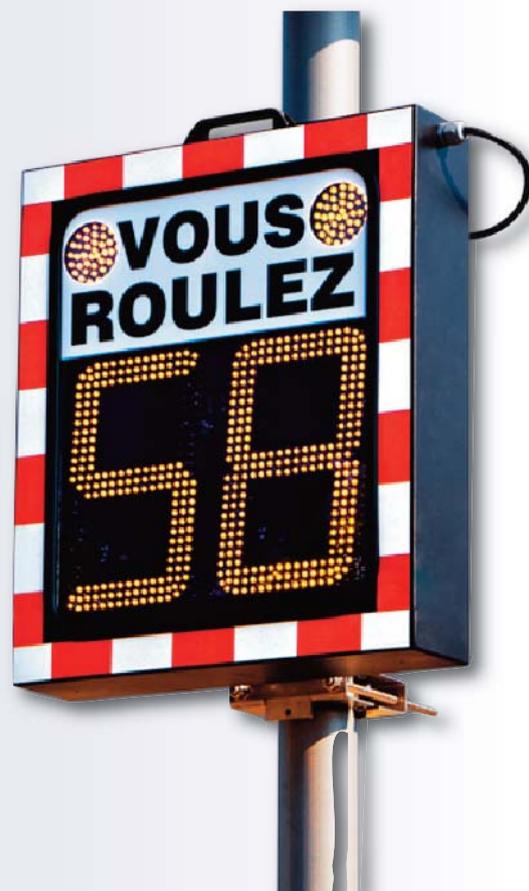
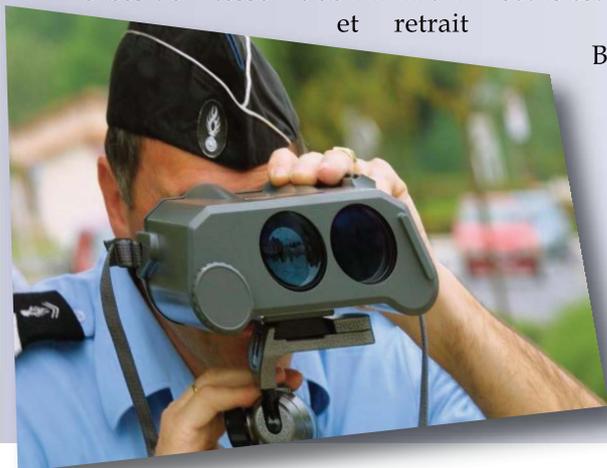
Chacun aura pu le constater : certains automobilistes ont le pied lourd et circulent dans notre village à des vitesses excessives. D'autres estiment que les bandes sonores de ralentissement du Chemin d'Hérouville ne les concernent pas et franchissent allègrement la ligne continue pour les éviter, risquant ainsi un face à face dangereux. Nous avons demandé à la Gendarmerie d'intensifier ses contrôles (franchissement de ligne continue = 90€ et 3 points de retrait ; excès de vitesse = 90€ minimum et retrait

de points en fonction de la vitesse constatée). Le Conseil Municipal aura prochainement à se prononcer sur un projet d'implantation de radars pédagogiques. Ils ont deux avantages certains :

- 1 - Provoquer un réflexe de ralentissement et de contrôle de notre vitesse.
- 2- Fournir des statistiques complètes sur la fréquentation des voies concernées.

L'installation de nouveaux ralentisseurs est à l'étude.

Bonne route.





## Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron

prend un terrain de 30.000m<sup>2</sup> (ancien bâtiment Ferrier). Ces chiffres sont extrêmement encourageants pour ce qui est des recettes futures de la CDC VS.

fants sont issus de toutes les communes de la Communauté (excepté Nesles) ainsi que de Frouville. La dotation budgétaire 2012 sera portée à 57.000€ pour tenir compte du niveau de l'activité et de la nécessité d'un équipement informatique. Notons que 336.000€ sont inscrits au budget 2012 de la CDC VS pour le poste « Enfance ».

Conseil communautaire du 13 décembre 2011

Notre village était représenté par C. DUMET et J-M DELIEGE. D'un ordre du jour dense il nous semble intéressant de faire ressortir les points suivants :

Parc d'activités d'Ennery : 47% des lots sont vendus ; 22% font l'objet de promesses de vente ; 26% font l'objet d'une option et 5% restent à commercialiser. Le dernier pourcentage com-

concours d'architecte concernant le centre multi-accueil d'Ennery a été lancé. 91 candidatures sont parvenues à la CDC VS. 70 ont été éliminées pour des raisons techniques. Le jury a finalement retenu 3 cabinets qui participeront au concours.

Les P'Tits Loups du Vexin ont accueilli une moyenne de 30 enfants par mercredi. Le périscolaire est développé sur Hédouville, Labbeville et Vallangoujard. Depuis la rentrée de septembre, l'association assure l'accueil méridien sur Hédouville. Les en-

Voirie : l'année 2011 a vu la réalisation de travaux sur le chemin d'Hérouville pour un montant de 25.000€ HT. En 2012, ce sont 75.000€ et 28.000€ HT qui seront engagés sur la route d'Hérouville et sur celle de Frouville.

Budget primitif 2012 : le Conseil a approuvé le budget, examiné par la Commission des Finances le 5 décembre 2011. Il se présente comme suit : 3.788.095€ pour les recettes et dépenses de la section de fonctionnement. 4.376.653€ pour celles de la section investissement.

C. Dumet

## Le spectacle de Noël



comme original, harmonieux et juste, tant par la gestuelle des comédiens que par leurs voix.

Nous avons également eu la visite surprise du Père Noël. Il n'a oublié personne ! Nous le remercions encore de s'être déplacé pour nos enfants.



Sylvain Berté

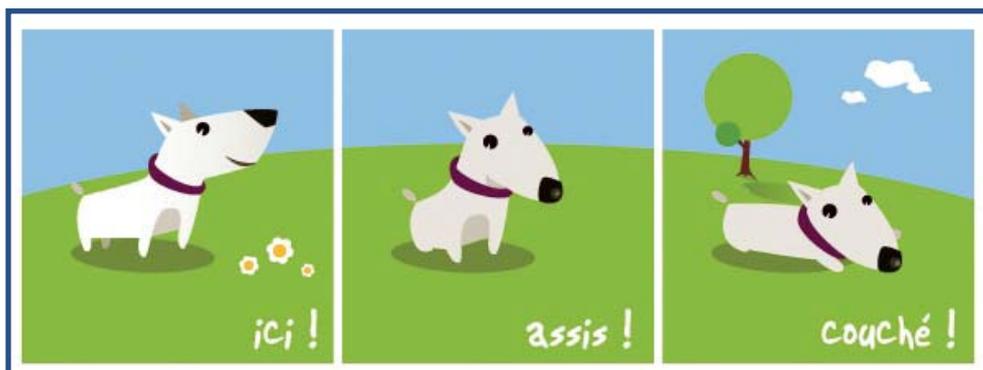
Samedi 11 Décembre dernier nous avons accueilli les petits Labbevillois pour le traditionnel Arbre de Noël. Cette année, c'est un spectacle musical de la troupe Man d'Dappa qui a animé cet après midi. « *Le voyageur musical* » a ravi petits et grands. Diversité mêlant ombres et lumières, richesse du vocabulaire, musique entraînante, moments de rire et d'émotion. Ce spectacle fût ressenti

Merci Alain pour tes bons marrons chauds. Il ne manquait que la neige à cette belle journée...





## Vous possédez ou envisagez d'acquérir un chien



### Vos obligations :

Vous êtes responsable vis à vis des personnes, accompagnées ou non d'animaux, que vous pouvez croiser. Veillez à garder votre chien chez vous ou à vos côtés dans les meilleures conditions de sécurité. Il vous appartient de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique. Vous devez aussi garder le contrôle de votre animal en toutes circonstances.

En cas de problème lié aux conditions de garde de votre chien, le maire ou le préfet peuvent ordonner son placement dans un lieu de dépôt adapté.

Ne laissez jamais votre chien seul en présence d'un enfant. Appelez l'attention des enfants sur la nécessité d'être prudents envers votre animal de compagnie : pas de cris, de geste brusque ni de brutalité.

N'oubliez pas de faire identifier votre

chien (par tatouage ou puce électronique). Vous devez être attentif à son état de santé qui peut être à l'origine de modifications de son comportement.



### Attention :

Certains chiens sont considérés comme dangereux selon les critères définis par l'arrêté ministériel du 27 avril 1999 (1ère et 2ème catégorie). La détention de ces chiens impose des règles particulières que nous vous invitons à prendre connaissance en mairie.

La divagation des chiens dans notre commune est la cause de différents problèmes :

- déjections sur les trottoirs et les pelouses,
- sacs poubelles éventrés,
- morsures...

Aidez-nous à garder notre village propre et accueillant. Nous comptons sur vous.

Jean-Marie Delière



## CENTRE CANIN ET FELIN

Education canine toutes races:

- Ecole du chiot,
- Rééducation des chiens à problème,
- Loisirs et sports canin (Agility, pistage, RCI)

Elevage de Bergers Allemands et Jack Russell terriers

Elevage de chats sacrés de birmanie

Pension pour chiens et chats

Vente d'aliments et accessoires



Route de Vallangoujard  
Labbeville

Tel: 01 39 37 80 47 ou 06 08 30 15 28

Site: <http://normont.chiens-de-france.com> pour les chiens  
et <http://dunormont.chats-de-france.com> pour les chats





## es P'tits Loups du Vexin

8bis, Grande Rue  
95690 Labbeville

Tel : 01.30.34.79.07 (répon-  
deur)

[www.lesptitsloupsduvexin.fr](http://www.lesptitsloupsduvexin.fr)

La nouvelle équipe des P'tits Loups du Vexin est en place depuis ce printemps : Anne-Marie, Morgane, Samantha et Christophe accueillent vos enfants, dans les locaux de l'école maternelle de Labbeville, tous les mercredis et les vacances de 8 h 00 à 19 H 00 dans la limite de 30 enfants.

Depuis la rentrée de septembre 2010, la fréquentation de notre accueil des mercredis dépasse tout ce que nous avions connu jusqu'alors. Nos quatre animateurs ne sont pas de trop pour accueillir tous ces enfants.

A tel point, qu'il a été demandé aux familles de ne plus réserver par mail, mais plutôt directement par téléphone pour savoir s'il reste de la place.

Evidemment, en cas d'urgence, l'équipe s'arrangera toujours pour recevoir vos enfants.

### Tarif :

Notre association reçoit des subventions de la part de la Communauté de Communes de la Vallée du Sausseron (Arronville, Berville, Ennery, Epiais-Rhus, Génicourt, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Livilliers, Ménouville, Nesles-la-Vallée et Vallangoujard) et de Frouville.

La Caisse d'Allocations Familiales nous oblige à modifier nos tarifs d'accueil des mercredis et des vacances dès le 7 septembre 2011.

A partir de maintenant, ces tarifs tiennent compte du Quotient Familial.

Nous n'appliquerons le tarif inférieur qu'à la condition que vous fournissiez votre avis d'imposition 2010.

### Accueil des mercredis et des vacances

(repas et goûter inclus) :

Pour les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 400, les tarifs sont les suivants :

Matin (de 8 h à 12 h) :	4 €
Repas (de 12 heures à 14 h) :	3 €
Après-midi (de 14 h à 19 h) :	8 €
Journée complète :	15 €

Réduction par enfant supplémentaire venant la même journée entière :

1,50 € par enfant

Pour les familles dont le quotient familial est supérieur ou égal à 401, les tarifs sont les suivants :

Matin (de 8 h à 12 h) :	5 €
Repas (de 12 h à 14 h) :	3 €
Après-midi (de 14 h à 19 h) :	9 €
Journée complète :	17 €

Réduction par enfant supplémentaire venant la même journée entière :

1,50 € par enfant

Les sorties ou animations proposées les mercredis ou pendant les vacances seront facturées 5 € par enfant.

### Accueil périscolaire de Labbeville et de Vallangoujard

(goûter et suivi des devoirs inclus) :

Les tarifs ont été calculés sur la base de tranche horaire :

Le matin :

2 € par matin de 7H30 à 8H30,  
6 € si l'enfant vient du lundi au vendredi de la même semaine.

### Le soir :

3 € par enfant de 16 h 30 à 18 h  
5 € par enfant entre 18 h et 19 h.  
10 euros par enfant après 19h.

Il vous sera demandé également une cotisation annuelle obligatoire de 25 € par famille (non par enfant) qui vous permettra d'utiliser aussi bien l'accueil de loisirs que l'accueil périscolaire.

NOUVEAU Vous pouvez régler en espèces, par chèque à l'ordre des P'tits Loups du Vexin, en chèques-vacances (ANCV)

### Foyer Rural

Outre ses traditionnelles rencontres des artistes qui se tiennent deux fois par mois le mardi, à partir du 10 janvier, le FRAL reprend les séances de jeux de société un jeudi sur deux, à partir du 5 janvier.

Il accueille également chaque mercredi de 19h30 à 20h30 des séances de relaxation animées par Patricia Miot, professeur certifié (06 19 44 72 42).

## Naissances

Nous félicitons les heureux parents de :

Marine GRIÉ, le 1ER juin 2011  
Christine BAZILLE, le 30 juin 2011  
Galead GUERIN, le 5 septembre 2011  
Lucie JOUBERT, le 6 octobre 2011  
Charlie BRIDOUX, le 5 décembre 2011  
Camille DEROUSSEN, le 9 décembre 2011

## Décès

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

Sylvie LEPLAT, décédée le 2 juillet 2011  
Jacques GAYET, le 30 juillet 2011  
Jean-François GAYET, le 16 novembre 2011.



# Agence de la Vallée

[www.immovallee.com](http://www.immovallee.com)



## Acheter

Nous trouvons et vous proposons des maisons qui vous ressemblent,  
toujours en accord avec votre demande.



## Vendre



Nous sommes à votre écoute et mettons tout en oeuvre pour vous satisfaire.  
Estimation **GRATUITE**



## Louer

Une agence immobilière unique qui vous guide dans vos démarches  
et la gestion de votre dossier.

AGENCE DE LA VALLEE  
5 rue Pierre Pilon  
95690 NESLES LA VALLEE

tél: 01 34 70 89 43  
fax: 01 34 70 89 79  
E-mail: [contact@immovallee.com](mailto:contact@immovallee.com)  
Site internet: [www.immovallee.com](http://www.immovallee.com)